



Reducing poverty through
financial inclusion

2023

SADC Financial
Inclusion Forum

18-19 May

Johannesburg, South Africa



Rapport du Sixième

Forum Annuel de l'Inclusion Financière de la SADC



Table des matières

Liste des acronymes	3
Introduction	4
Premier Jour	5
Accueil officiel	5
Allocution liminaire	5
Contexte	6
Rapport d'avancement	8
Table ronde : Finance durable, inclusion financière et objectifs de développement durable	10
Table ronde : Inclusion financière et autonomisation des femmes	12
Séances des Commissions	14
Deuxième Jour	17
Allocution liminaire	17
Discussion entre les États membres	18
Table ronde : Transferts de capitaux, envois de fonds et échanges transfrontaliers	20
Table ronde : Modèles de financement du climat pertinents pour le marché de la SADC	22
Remarques de clôture	26



Liste des Acronymes

ACDP	Évaluation, concept, conception et projet pilote
AML	Lutte anti-blanchiment d'argent
CCBG	Comité des gouverneurs des banques centrales
CTF	Lutte contre le financement du terrorisme
DFS	Services financiers numériques
eKYC	Connaissance électronique du client
ESG	Gouvernance environnementale et sociale
FIC	Comité sur l'inclusion financière
FIP	Renseignements et traitement financiers
FSDMoc	Approfondissement du secteur financier - Mozambique
FSDA	Approfondissement du secteur financier - Afrique
IWEE	Industrialisation de l'autonomisation économique des femmes
KYC	Connaître son client
MAP	Faciliter l'accès
MFI	Institutions de microfinance
MPME	Micro, petites et moyennes entreprises
SNIF	Stratégie nationale d'inclusion financière
PPRM	Matrice des résultats publics et privés
RTGS	Règlement brut en temps réel
SACCO	Coopérative d'épargne et de crédit
SADC	Communauté de développement d'Afrique australe
ODD	Objectif de développement durable
SIBE	Soutien à l'amélioration de l'environnement des investissements et des affaires
PME	Petite et moyenne entreprise
TCIB	Transactions compensées sur une base immédiate
PNUD	Programme des Nations unies pour le développement



Introduction

Le sixième forum annuel de la SADC sur l'inclusion financière s'est tenu les 18 et 19 mai 2023 au Sandton Convention Centre, à Johannesburg, en Afrique du Sud.

En collaboration avec le Secrétariat de la SADC, l'Association bancaire de la SADC, FinMark Trust, le FENU (Fonds d'équipement des Nations unies) et l'Union européenne, le Forum 2023 a adopté un format hybride permettant à la fois une participation virtuelle et un nombre limité de participants en personne. L'événement a rassemblé des représentants de haut niveau des ministères des finances, des banques centrales, des régulateurs non bancaires et du secteur privé.

Le Forum a franchi une étape importante cette année en incluant, pour la première fois de son histoire, un discours d'ouverture prononcé par un ministre. Cet ajout a apporté de la valeur à l'événement et a fait ressortir son importance et son impact.

Les thèmes suivants, qui sont au cœur de l'inclusion financière, de la croissance inclusive, de la finance durable et de l'intégration régionale, ont été abordés lors du Forum :

- Le projet de Stratégie quinquennale de la SADC sur l'inclusion financière et l'accès des PME au financement ;
- La finance numérique permettant d'accroître l'inclusion financière et la croissance inclusive;
- La finance durable et l'inclusion financière en tant que contribution aux ODD ;
- L'éducation financière et la protection des consommateurs ; et
- L'inclusion financière permettant d'améliorer les moyens de subsistance des femmes dans la région.



Premier Jour

Accueil officiel

Allocution de bienvenue et ouverture du Forum sur l'inclusion financière de la SADC 2023 par Mme Maxine Hlaba

Mme Maxine Hlaba a ouvert le Forum sur l'inclusion financière 2023 de la SADC en souhaitant chaleureusement la bienvenue aux délégués présents et à ceux qui se sont joints virtuellement aux débats. Elle a reconnu que le Forum se tenait plus tôt que d'habitude, après le cinquième Forum annuel tenu en octobre 2022.

Elle a remercié les invités de marque, l'honorable ministre Karabo Gare, Ministre de l'entrepreneuriat du Botswana, et la gouverneure adjointe, Felicia P.N. Dlamini-Kunene, de la Banque centrale d'Eswatini pour leur présence.

Tous les protocoles ayant été respectés, Maxine a invité l'honorable ministre Karabo Gare à prononcer l'allocution liminaire le premier jour du forum de deux jours.



Allocution liminaire

Lien entre l'inclusion financière et l'industrialisation dans la SADC

Honorable Karabo Gare, Ministre de l'entrepreneuriat au Botswana

Dans son allocution, le ministre a souhaité la bienvenue aux invités et a souligné le rôle essentiel que joue l'inclusion financière dans la promotion d'une croissance inclusive et durable dans les pays africains. Il a souligné l'importance des services financiers pour le secteur informel, qui dépend fortement des envois de fonds, des groupes et des associations d'épargne. Lorsqu'ils ont accès aux services financiers, les particuliers et les entreprises peuvent épargner, investir, gérer les risques et accéder au crédit pour créer ou développer des entreprises, ce qui, à son tour, peut faciliter la création d'emplois et la génération de revenus.

La réalisation de l'inclusion financière se heurte toutefois à des difficultés. Il a observé que l'insuffisance des infrastructures, le manque de connaissances financières, les coûts de transaction élevés, la rigidité des réglementations et les pratiques discriminatoires constituent des obstacles à l'accès des populations marginalisées aux services financiers. La résolution de ces obstacles nécessiterait une approche globale impliquant les gouvernements, les institutions financières, les régulateurs et les organisations de la société civile.

Le ministre a déclaré que les gouvernements ont un rôle essentiel à jouer dans la création d'un environnement favorable à l'inclusion financière. En élaborant des politiques et des réglementations et en investissant dans les infrastructures nécessaires, telles que les systèmes de paiement numérique et les réseaux de succursales, les gouvernements peuvent promouvoir l'innovation, la concurrence et la protection des consommateurs. Les institutions financières doivent également adapter leurs produits et services aux besoins des personnes à faible revenu et des petites entreprises, en adoptant des technologies telles que la banque mobile et la banque par correspondance permettant d'atteindre les populations rurales et éloignées.

L'accès au financement pour les micro, petites et moyennes entreprises (MPME) reste difficile dans la région. Le ministre a ajouté que l'inclusion financière par le biais du crédit, de l'assurance, de l'épargne et des produits de transaction peut renforcer la résilience et la croissance du secteur des MPME, entraînant une augmentation de l'emploi et de l'industrialisation en général.

Il a fait part des progrès réalisés par le ministère de l'entrepreneuriat du Botswana pour réduire les contraintes d'accès au financement, en commençant par le développement de produits à des taux inférieurs à ceux du marché grâce



aux institutions de financement du développement (IFD), afin de fournir un soutien au développement des entreprises et des services de conseil. Selon le ministre, des initiatives telles que le produit Mabogo-Dinku proposé par la Citizen Entrepreneurial Development Agency (CEDA- Agence pour le développement de l'entreprise citoyenne) ont éliminé le besoin de garanties, ce qui a encouragé les entreprises à se regrouper pour réduire le risque de non-paiement. S'agissant des entreprises du secteur informel, il a expliqué que le produit Letlhabile offre des services financiers qui leur sont autrement inaccessibles, dans le seul but d'accroître l'inclusion financière. Des partenariats avec des banques et des grossistes ont été établis en vue de faciliter les services bancaires et de crédit pour les clients.

Le ministre Gare a en outre souligné l'engagement du Botswana à collaborer avec les parties prenantes afin de garantir l'accès aux services de base tels que la pénétration des réseaux mobiles et les services internet dans l'ensemble du pays. Cela a été démontré par les subventions accordées par l'autorité de régulation des communications du Botswana (BOCRA), qui ont facilité la construction de tours de téléphonie cellulaire dans des zones financièrement non viables afin d'étendre la couverture du réseau de téléphonie mobile.

Il a également salué le rôle actif du Botswana en tant que co-exécutant du projet de développement durable du secteur privé (SPSD) en partenariat avec le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) au Botswana. Cet effort de collaboration vise à fournir un renforcement inclusif des capacités du secteur privé, en particulier des MPME, y compris celles détenues par des groupes marginalisés : les femmes, les jeunes et les personnes handicapées. L'objectif est de favoriser la croissance et la diversification de l'économie en permettant aux MPME de tirer parti des technologies innovantes, des plateformes numériques et des services financiers.

Le ministre a noté que, malgré les progrès accomplis, les niveaux d'inclusion financière varient d'un État membre à l'autre dans la région de la SADC. Les obstacles tels que les exigences en matière de documentation, les systèmes d'identification inadéquats, l'absence de formalités, le manque de compétences et d'informations financières, l'infrastructure limitée et les coûts de transaction élevés doivent être éliminés. Il a souligné que l'intégration régionale dans le domaine des services financiers et les problèmes de cybersécurité constituent également des défis à relever.

L'expansion des prestataires de services financiers traditionnels, la modernisation des infrastructures, la baisse des prix et l'amélioration de la qualité des produits financiers sont essentielles pour parvenir à une plus grande inclusion financière dans la région de la SADC. Le ministre a déclaré qu'il se réjouissait déjà d'assister, au cours du forum à des discussions productives visant à faire progresser le programme d'intégration financière dans l'intérêt des citoyens de la région de la SADC.

Le ministre a conclu son intervention en remerciant les délégués présents et en déclarant officiellement ouvert le Forum sur l'inclusion financière de la SADC 2023.

Contexte

Vision de la Stratégie 2023 - 2028 de la SADC sur l'inclusion financière et le financement des PME

Sadwick Mtonakutha, Directeur : Finances, Investissements et Douanes, Secrétariat de la SADC

D'emblée, M. Sadwick a salué les participants, notamment le ministre de l'entrepreneuriat du Botswana, la gouverneure adjointe de la Banque centrale d'Eswatini, Maxine Hlaba, ainsi que les partenaires et les délégués. Il a souligné l'importance de l'inclusion financière et de l'accès au financement pour les MPME en tant qu'éléments essentiels de la Stratégie d'industrialisation et de la feuille de route de la SADC pour soutenir la mise en œuvre effective du Protocole sur les finances et l'investissement.

Alors que la précédente stratégie de la SADC (2016-2021) visait à aider les États membres à élaborer leurs propres stratégies nationales d'inclusion financière, la nouvelle stratégie de la SADC pour 2023-2028 s'attaque aux défis de la pauvreté, de l'inégalité et du chômage, qui ont été exacerbés par la pandémie de Covid-19.



L'objectif principal du projet de stratégie est d'améliorer le bien-être des citoyens de la SADC en établissant un système financier inclusif qui contribue à la fois à l'industrialisation et au développement économique durable.

M. Sadwick a informé la délégation que l'avant-projet de stratégie devrait être présenté au sous-comité d'inclusion financière de la SADC en juin 2023, puis soumis aux ministres des finances et de l'investissement pour examen et approbation en juillet 2023. Il a souligné que la nouvelle stratégie est le fruit d'un effort collectif de tous les États membres et que sa vision est centrée sur la réduction de la pauvreté grâce à la réalisation d'objectifs régionaux et nationaux en matière d'inclusion financière.

Par conséquent, M. Sadwick a encouragé les délégués à participer activement au Forum, en les invitant à former des partenariats et à contribuer activement à l'élaboration de la nouvelle stratégie de la SADC. Il a souligné l'importance de l'inclusion économique et la manière dont l'inclusion financière peut stimuler la croissance économique pour les particuliers et les MPME, conformément aux objectifs du Forum.



Croissance inclusive dans la SADC

Dr Kameshnee Naidoo, Conseillère du programme mondial Inclusion financière - FENU

Dr Naidoo a profité de l'occasion pour saluer les progrès réalisés en matière d'inclusion financière et leur impact positif sur les marchés à faibles revenus dans la région de la SADC. Elle a apprécié l'effort de collaboration entre les partenaires au développement, sous l'égide du programme Faciliter l'accès (MAP) du FENU, pour faire progresser l'inclusion financière.

Dr Naidoo a souligné l'importance de réfléchir au concept d'argent dans la société et de comprendre comment il affecte la vie économique et personnelle. Elle a présenté l'inclusion financière comme un lien entre le secteur financier au niveau macro et l'activité économique au niveau micro, qui a un rôle important à jouer pour répondre aux besoins de base des ménages et contribuer aux piliers de la croissance inclusive tels que la santé, l'éducation, l'esprit d'entreprise, l'emploi, la redistribution et l'accès aux services de base.

Dr Naidoo a également reconnu l'importance des régulateurs du secteur financier dans la création d'un environnement politique inclusif et dans la gestion du double levier des personnes et de la planète par le biais de l'inclusion financière et de la finance durable. Elle a conclu en insistant sur la nécessité d'une approche cohérente et intégrée entre les pays africains afin de favoriser une croissance plus inclusive et d'atteindre les objectifs de développement durable (ODD) tout en garantissant des voies viables pour sortir de la pauvreté.



Rapport d'avancement

Stratégie de la SADC sur l'inclusion financière et l'accès des PME au financement 2023-2028

Anthony Githiari, Expert à court terme de SIBE, Damola Owolade, FinMark Trust

M. Anthony a donné un aperçu du processus d'élaboration de la stratégie de la SADC, qui a débuté en février 2023 par des consultations impliquant diverses parties prenantes. L'objectif principal de la version préliminaire était de recueillir les réactions pendant le Forum et de l'affiner en vue de sa présentation à la réunion du sous-comité sur l'inclusion financière, prévue pour le mois de juin.

Afin de situer la région dans son contexte, M. Anthony a souligné la diversité des 16 pays membres en termes de démographie et d'économie. Une caractéristique commune était la jeunesse de la population, avec un pourcentage important de jeunes dans chaque pays. La région compte une forte population rurale et l'agriculture joue un rôle essentiel dans le maintien des moyens de subsistance. M. Anthony a reconnu les niveaux élevés d'absence de formalité dans la région et les défis économiques auxquels elle est confrontée, en particulier à la suite de la pandémie de Covid-19.

La Stratégie d'inclusion financière a été développée dans le contexte de la Stratégie d'industrialisation de la SADC et a identifié cinq voies clés pour contribuer à l'industrialisation régionale par le biais de l'inclusion financière. Ces voies comprennent la mobilisation des ressources nationales, le soutien à l'agriculture et à la valeur ajoutée, le renforcement des MPME en vue de leur participation à l'industrialisation et au commerce, l'exploitation des TIC en tant que catalyseur de l'industrialisation et la prise en compte des défis auxquels sont confrontés les femmes et les jeunes.

Anthony a mis en évidence divers obstacles à l'inclusion financière, tels que l'accès limité à l'information et à la documentation, les difficultés liées aux garanties, les limites de l'infrastructure rurale, les faibles niveaux d'éducation financière, le manque de confiance et de sensibilisation, les prix élevés des produits, la disponibilité limitée de produits financiers pertinents et la mauvaise qualité des services. Il a ajouté qu'il serait important de prendre en compte l'utilité des produits financiers, car les personnes ont souvent besoin de récupérer de l'argent de leur compte pour des besoins immédiats, ce qui limite les avantages d'avoir un compte en banque.

Se référant à la stratégie précédente, M. Anthony a souligné la nécessité d'aligner les activités sur les effets escomptés et les objectifs de développement. Il a rappelé l'importance de la coordination et des partenariats, en particulier le rôle du Programme SIBE dans l'avancement de la problématique de l'inclusion financière. Il a été proposé d'adopter les TIC de manière plus efficace, car le niveau actuel d'utilisation des TIC par les adultes est insuffisant.

La nouvelle stratégie vise à obtenir des résultats en matière de création d'emplois, de facilitation des échanges, de résilience des individus et des entreprises, d'opportunités pour les personnes à faible revenu et de financement d'interventions respectueuses de l'environnement et socialement inclusives. M. Anthony a reconnu les progrès accomplis dans la réduction des taux d'exclusion, en particulier dans le secteur non bancaire, mais il a relevé le problème que posent les données obsolètes ou indisponibles. Il a proposé de mener des enquêtes dans les pays simultanément ou sur une période plus courte afin de garantir des comparaisons plus significatives.

L'écart entre les hommes et les femmes en matière d'inclusion financière est évident, ce qui souligne la nécessité d'assurer aux femmes l'égalité d'accès à des services financiers de qualité et de prendre en compte les différents segments de la population. Il convient également de tenir compte de l'écart important entre les zones rurales et urbaines, ainsi que des difficultés rencontrées par les groupes vulnérables tels que les personnes déplacées de force et les personnes handicapées.



En ce qui concerne les MPME, M. Anthony a mentionné des défis tels que l'absence de formalités, le financement limité, le manque de marchés et les lacunes en matière d'information. S'agissant des PME plus importantes, il a souligné l'importance de les relier aux marchés et aux financements, d'élargir les sources de financement, y compris les marchés de capitaux et les marchés publics préférentiels sur une base régionale. L'éducation financière et l'éducation des consommateurs ont été identifiées comme des défis importants dans tous les secteurs, nécessitant des mesures de protection des consommateurs, des programmes d'éducation financière et une utilisation accrue de la technologie pour l'éducation.

M. Anthony a souligné le défi que représente l'accès aux services financiers, notamment en ce qui concerne l'utilisation de l'argent mobile. Il a rappelé qu'il était possible de sensibiliser à son adoption, de mettre en œuvre des lignes directrices sur l'argent mobile et d'élargir la gamme de services offerts par les fournisseurs d'argent mobile. Il a également souligné l'importance des transferts de fonds, qui constituent un domaine crucial pour la mobilisation des ressources et le soutien aux ménages. Alors que les acteurs non bancaires sont considérés comme ayant un impact croissant, les banques perdent des parts de marché. Il a suggéré de promouvoir la concurrence, l'interopérabilité et des conditions de concurrence équitables entre les banques et les établissements non bancaires.



M. Anthony a reconnu l'importance de l'environnement Fintech, mais a noté l'absence de cadres suffisants dans ce domaine. Il a proposé de développer un cadre pour guider les pays dans l'amélioration de leur paysage fintech grâce à des lois et des réglementations appropriées pour promouvoir l'innovation tout en gérant les risques.

L'importance des marchés de capitaux et de la microfinance pour fournir des financements aux MPME et contribuer à d'autres ODD a été soulignée. Parmi les opportunités identifiées figurent le soutien aux bourses alternatives, le développement de la finance durable, la promotion de la diversité des marchés et la mise en œuvre du projet d'interconnexion des bourses. Dans le secteur de la microfinance, des défis tels qu'une réglementation inadéquate, un manque de financement et une mauvaise gouvernance ont été signalés. Il a été recommandé de renforcer la surveillance par le biais d'organismes de tutelle, d'établir des facilités de financement de gros, de tirer parti des partenariats avec les institutions existantes et de déployer les TIC dans le secteur.

M. Anthony a également souligné l'importance des assurances et des pensions pour la résilience individuelle et le financement des MPME, en insistant sur la nécessité d'accroître la sensibilisation et l'éducation financière autour de ces produits.

M. Anthony a exhorté la SADC à donner la priorité au changement climatique et à la finance durable dans la Stratégie, compte tenu de son impact global, en particulier pour les États de l'océan Indien qui sont les plus exposés. Il a mentionné l'encouragement des flux financiers durables, le soutien aux États membres dans la mise en œuvre de stratégies nationales pour la finance durable et l'utilisation des plateformes de la SADC pour promouvoir les pratiques financières durables comme leviers pour atteindre cet objectif.

La vision de la stratégie proposée est celle d'un système financier inclusif de la SADC, qui donne aux particuliers et aux entreprises les moyens de contribuer à l'industrialisation, à la croissance inclusive et au bien-être économique durable. Trois priorités ont été mises en évidence : l'harmonisation de la réglementation, la mise en œuvre de projets régionaux et le soutien direct aux États membres. Les éléments facilitateurs qui requièrent une attention particulière sont la disponibilité des données, les liens croisés entre les membres et les mécanismes de coordination. Plusieurs actions ont été proposées pour soutenir ces priorités et ces catalyseurs, telles que l'élaboration de plans de travail, le financement institutionnalisé, le soutien des capacités et l'exploration de nouveaux mécanismes de collaboration.

En conclusion, M. Anthony espère que ces questions feront l'objet d'un engagement et d'une discussion de fond au cours du forum et remercie les délégués de leur attention.

Questions et réponses

1. Question d'Elvis Daswa, ministère des Finances et du Développement économique, Zimbabwe :

L'exclusion financière s'est réduite dans la région grâce à l'amélioration des institutions non bancaires. Quelles améliorations ont été apportées aux institutions non bancaires ?

L'inclusion financière dans la région s'est développée grâce au segment non bancaire, sous l'impulsion des négociants agréés à pouvoirs limités (ADLA) qui ont permis l'accès aux migrants effectuant des transferts de fonds. L'argent mobile a changé la donne dans les pays où il est disponible. Il a permis à de nombreuses personnes, notamment dans les zones rurales ou à celles qui ne remplissent pas les conditions d'ouverture d'un compte bancaire, d'accéder à des services financiers par le biais de plateformes mobiles. Ces institutions non bancaires jouent un rôle crucial en facilitant le transfert de valeur pour les envois de fonds, les paiements et d'autres transactions financières. En outre, l'assurance funéraire est un autre service important fourni par les institutions non bancaires dans la région.

2. Question de Khumbo Mtalika - Banque de réserve du Malawi :

Pourquoi le secteur bancaire ne s'est-il pas développé massivement ?

Sur la base des données disponibles provenant de sources telles que le FMI et FinScope, il est évident que l'infrastructure bancaire dans la région est restée relativement inchangée depuis 2014. Malgré une augmentation du nombre de clients des banques proportionnelle à la croissance de la population, l'impact n'a pas été significatif. La couverture des adultes n'a progressé que de 33 % à 37 %.

Les banques opèrent avec des modèles d'entreprise et des objectifs de marge bénéficiaire spécifiques, ce qui peut limiter leur capacité à répondre à tous les segments du marché. Lorsque nous nous demandons pourquoi les banques ferment des succursales et des guichets automatiques, elles invoquent la rentabilité plutôt que la seule satisfaction des besoins des clients. Du point de vue de la rentabilité, il peut être tout à fait justifié que les banques prennent de telles décisions.

Le modèle d'entreprise actuel des banques peut ne pas être bien adapté pour servir les zones rurales ou répondre aux divers besoins de ces communautés. Pour cette raison, il est essentiel de regarder au-delà des banques et d'explorer d'autres fournisseurs qui peuvent répondre aux besoins spécifiques des clients que les banques ne sont peut-être pas en mesure de satisfaire. Ces autres prestataires peuvent proposer des solutions adaptées à différents montants de prêts, à différentes situations géographiques, voire à des horaires d'ouverture non traditionnels. En adoptant une approche diversifiée, nous pouvons nous assurer que tous les besoins des clients sont correctement couverts.

3. Commentaires de la Namibie au nom de CISNA :

La stratégie proposée est conforme au contenu de notre plan de travail. Nous sommes heureux de constater que la stratégie couvre largement les domaines sur lesquels nous nous sommes concentrés. Je tiens à exprimer notre enthousiasme à l'égard de la stratégie proposée. Il s'aligne étroitement sur notre programme et nous sommes impatients de collaborer avec le CCBG (Comité des gouverneurs des banques centrales) et la SADC à l'avenir.

Table Ronde

Finance durable, inclusion financière et objectifs de développement durable

Animée par Maxine Halaba, Association bancaire de la SADC

Intervenants : Christiaan Loots (FENU), Brinda Harjan (CISNA) et Esselina Macome (FSDMoç).

Maxine a présenté les membres du panel, qui ont partagé des informations précieuses sur les objectifs de leurs organisations respectives et sur la manière dont ils sont liés à l'inclusion financière et aux objectifs de développement durable (ODD).

Maxine a posé la question suivante à CISNA :

Quelle est la réflexion de la CISNA sur la finance durable et l'inclusion financière, et quelles sont les activités prévues par CISNA dans ce domaine ?



Brinda Harjan, CISNA :

Le Comité des assurances, des titres et des autorités financières non bancaires (CISNA) est un organisme régional de la SADC qui vise à harmoniser le cadre réglementaire des institutions financières non bancaires (IFNB). Elle se compose de 26 autorités membres provenant de 14 États membres de la SADC et se concentre sur la promotion de la stabilité financière grâce à la collaboration et à la coordination.

Les objectifs de la CISNA comprennent l'harmonisation réglementaire, le développement de produits et de services financiers, la garantie de l'accès aux produits financiers, la coopération transfrontalière, l'amélioration de la gouvernance d'entreprise et la promotion du respect des normes internationales et de la protection des consommateurs.

Dans son plan stratégique 2022-26, CISNA accorde la priorité à l'harmonisation du cadre juridique et réglementaire, au renforcement des capacités et au développement des marchés. Il vise à s'aligner sur les normes internationales, à développer des cadres régionaux, à renforcer les capacités des membres et à promouvoir une finance durable alignée sur les principes de gouvernance environnementale et sociale (ESG).

CISNA œuvre à la mise en place d'un cadre de financement durable, au renforcement de son secrétariat, à la collaboration avec le FENU et à la mise en œuvre d'une «feuille de route plus verte», qui implique un engagement avec le FENU et des programmes de renforcement des capacités qui conduiront à l'établissement du cadre régional de la SADC pour le financement durable d'ici à 2026.

Maxine a posé les questions suivantes au FENU :

Qu'est-ce que la finance durable et comment l'inclusion financière peut-elle soutenir la finance durable et les résultats des ODD ?

Quels sont les éléments à prendre en compte par les décideurs politiques pour mieux intégrer l'inclusion financière dans leurs initiatives de finance durable ?

Christiaan Loots, FENU :

La finance durable est définie comme l'ensemble des services financiers, des produits et des mécanismes de marché qui contribuent à la réalisation des ODD. Il s'agit de prendre en compte les facteurs de gouvernance environnementale et sociale (ESG) lors de la prise de décisions d'investissement, ce qui conduit à des investissements à long terme dans des activités et des projets économiques durables.

Christiaan a expliqué comment la finance durable et l'inclusion financière sont liées à la réalisation des ODD. La finance durable oriente les capitaux vers des objectifs sociaux et environnementaux tout en soutenant la croissance économique, l'accent étant historiquement tourné vers les questions environnementales. L'inclusion financière, quant à elle, permet aux particuliers et aux entreprises d'accéder aux services financiers, contribuant ainsi à la réalisation des ODD dans des domaines tels que les services de base et l'esprit d'entreprise. À ce titre, elle s'est concentrée plus historiquement sur les questions sociales.

Les domaines d'intervention complémentaires des deux secteurs justifient l'adoption des principes d'inclusion financière en tant que composante essentielle des stratégies de finance durable afin de répondre plus efficacement aux objectifs sociaux des ODD (parallèlement aux objectifs environnementaux). Cependant, l'inclusion financière peut également soutenir directement la finance durable en facilitant l'accès aux services qui résultent des investissements dans la finance durable, renforçant ainsi l'impact de ces investissements (accès à l'énergie propre, aux hôpitaux, aux écoles, à l'esprit d'entreprise). Enfin, l'inclusion financière peut être optimisée par la finance durable pour atteindre l'activité économique réelle au niveau des ménages et des petites entreprises par le biais de services financiers de détail.

Afin que l'inclusion financière soit intégrée dans les cadres de la finance durable, Christiaan a souligné l'importance de reconnaître son rôle dans le soutien apporté à l'impact de la finance durable, de collaborer avec les parties prenantes



d'identifier les principaux risques sociaux grâce à la recherche et d'offrir des conseils techniques sur l'intégration de l'inclusion financière dans les cadres de la finance durable. Il a insisté sur l'importance de tirer parti de l'inclusion financière pour faire face aux risques sociaux et a recommandé des produits financiers de détail spécifiques et des groupes cibles qui soutiennent les objectifs sociaux de la finance durable.

Dans l'ensemble, l'intégration de l'inclusion financière dans la finance durable est essentielle pour aborder les aspects sociaux et environnementaux des ODD. En promouvant une croissance inclusive grâce à un accès accru aux services financiers et en alignant les investissements sur les priorités du développement durable, il est possible d'œuvrer à la réalisation des ODD.

Maxine a posé les questions suivantes à Financial Sector Development (Approfondissement du secteur financier) Mozambique (FSDMoç) :

Comment FSDMoç envisage-t-elle l'inclusion financière en termes d'ODD, et comment cela oriente-t-il le travail pratique sur le terrain ?

Pensent-ils aux investissements du secteur privé dans ce domaine ?

Esselina Macome, FSDMoç :

FSDMoç s'engage à promouvoir l'inclusion financière conformément aux ODD. Par le biais d'un exercice qui explore les opportunités et les solutions, Esselina a souligné leur objectif de sensibiliser les parties prenantes. L'organisation souligne l'importance des données pour comprendre les domaines cibles de l'inclusion financière et a présenté plusieurs projets à cet égard.

Le financement de la lutte contre le changement climatique est une priorité pour FSDMoç. Une évaluation a été menée pour comprendre la position du Mozambique dans ce domaine, ce qui a conduit à l'élaboration de la première feuille de route du pays en matière de finance verte. FSDMoç s'engage activement auprès des décideurs politiques et des prestataires de services financiers pour promouvoir l'action et la sensibilisation en faveur de la finance verte. Esselina a souligné la nécessité d'efforts collectifs pour aborder la question de la gouvernance environnementale et sociale dans le secteur financier.

Reconnaissant l'importance de la participation du secteur privé, FSDMoç a salué le rôle de la collaboration dans la réalisation des ODD. Ils estiment que l'inclusion financière et la finance durable requièrent des efforts collectifs de la part du gouvernement, des ministères, des individus et des organisations.

Dans l'ensemble, FSDMoç se consacre à la promotion du développement durable et à la réalisation des ODD au Mozambique par le biais de l'inclusion financière, en soulignant l'importance des données, de la sensibilisation et de la collaboration dans leurs efforts.

Table Ronde

Inclusion financière et autonomisation des femmes

Les thèmes abordés lors de la table ronde sont les suivants :

- **Boîte à outils pour l'intégration de la dimension de genre à l'intention des prestataires de services financiers- FSDMoç**
- **Projet IWEE (Industrialisation de l'autonomisation économique des femmes) de la SADC : principales conclusions et recommandations pour l'inclusion financière des femmes**
- **Les liens entre les hommes et les femmes, en tant que mécanismes pour l'équité entre les sexes.**



Animée par Phumelele Ngcobo, FinMark Trust

Intervenantes : Anabela Mabota - FSDMoç, Annie Sugrue - GIZ, Mary Njuguna - FSD Africa

En introduction, Mme Phumelele a mis l'accent sur le thème principal des discussions, à savoir l'inclusion financière et l'autonomisation économique des femmes, en particulier dans la région où les femmes sont encore mal desservies par le secteur financier. Elle a reconnu les progrès accomplis jusqu'à présent, mais a souligné qu'il restait encore beaucoup à faire pour garantir l'égalité d'inclusion financière et économique des femmes.

Si les femmes ont accès aux produits et services financiers, il existe des lacunes dans la manière dont elles utilisent ces offres.

Phumelele a posé deux questions importantes pour susciter une réflexion collective :

Ces produits et services profitent-ils réellement aux femmes et améliorent-ils leurs moyens de subsistance ?

Ces produits sont-ils de haute qualité et conçus pour les femmes ?

Elle a insisté sur la nécessité de dépasser les discours et de prendre des mesures concrètes pour traiter la question de l'inclusion financière et économique des femmes. Pour ce faire, elle a indiqué que FinMark Trust, avec le soutien du Financial Sector Deepening Africa (FSDA), mène une analyse du marché sur des questions de genre dans quatre pays où il est implanté. Cette analyse vise à mieux comprendre les défis auxquels les femmes sont confrontées en termes d'inclusion financière et économique, à identifier les lacunes du marché et à orienter les interventions ciblées. L'objectif est de développer des solutions fondées sur les besoins du marché plutôt que sur des hypothèses.

Anabela Mabota, FSDMoç :

L'inclusion financière est un voyage continu et il est nécessaire d'innover dans ce domaine. La boîte à outils développée par FSDMoç est une réponse à la promotion de l'inclusion financière des femmes, en particulier dans les DFS (Services financiers numériques). Elle se concentre sur l'amélioration de l'accès des femmes aux services financiers numériques et de leur utilisation de ces services, afin de combler le fossé entre les hommes et les femmes, identifié au Mozambique.

La boîte à outils implique une collaboration avec les prestataires de services financiers numériques, en leur offrant des compétences et des connaissances grâce à des initiatives de renforcement des capacités. Une analyse de rentabilité sera élaborée sur la base d'une segmentation du marché afin de démontrer la viabilité de l'offre de services aux femmes en tant que segment. Elle met l'accent sur la conception de produits et de services qui tiennent compte des divers besoins des femmes, en suivant les principes d'évaluation, de concept, de conception et de projet pilote (ACDP).

FSDMoç a procédé à une évaluation des besoins des prestataires de services financiers numériques afin de s'assurer qu'ils comprennent et utilisent efficacement la boîte à outils, et a également mis en place un dispositif d'innovation intelligent en matière de genre, promouvant l'intégration de la dimension de genre parmi les organisations de services financiers numériques participantes.

Mme Phumelele a posé les questions suivantes à Anabela :

Qu'est-ce qu'une boîte à outils sur le genre ?

Il s'agit d'un instrument qui fournit des informations en termes de développement de services financiers intégrant la dimension de genre ainsi que des conseils sur la segmentation pour l'inclusion des femmes en utilisant le HDC, qui fournit des informations sur la manière de mieux servir les femmes.

Quelles sont les raisons les plus fréquentes pour lesquelles les DSF n'avancent pas dans l'établissement ?

L'une des raisons les plus fréquentes est l'engagement insatisfaisant de la haute direction. Il est important, pour qu'un partenariat puisse être établi, que les cadres supérieurs souscrivent à la politique d'égalité entre les femmes et les hommes.



Annie Sugrue, GIZ :

Annie a discuté du plan d'action de la SADC en matière de genre, qui est axé sur l'intégration de la dimension de genre dans les stratégies d'inclusion financière et l'accès au financement pour les MPME. Le plan vise à renforcer les capacités des femmes entrepreneures et à les intégrer dans la chaîne de valeur régionale.

Le plan souligne l'importance de méthodologies et de réglementations souples, de la coordination entre le gouvernement et le secteur privé, et d'une budgétisation tenant compte de la dimension de genre.

Les principaux domaines abordés concernent les réglementations, les données ventilées par sexe, le renforcement des capacités et le financement. Toutefois, la mise en œuvre du plan nécessite un engagement politique et la levée d'obstacles tels que les lois, les réglementations, les normes sociales, la vulnérabilité des femmes dans les canaux numériques et la culture financière. Un financement est actuellement nécessaire pour soutenir les efforts de renforcement des capacités des États membres.

Mme Phumelele a posé les questions suivantes à Annie :**Où en sommes-nous en tant que région ?**

Il existe une grande diversité dans la région. Les États membres font preuve d'innovation, mais il reste encore beaucoup à faire.

Comment faire avancer ces démarches ?

Il faudra que les experts qui ont travaillé sur le plan d'action aident les États membres à le traduire dans leur contexte national en renforçant leurs capacités. Cela nécessitera un financement, qui n'a pas encore été mis à disposition.

Mary Njuguna, FSD Afrique (Approfondissement du secteur financier - Afrique)

Mary a discuté des liens entre les sexes comme moyen de promouvoir l'équité entre les hommes et les femmes. FSDA a mené une étude pour explorer les opportunités de financement pour les femmes et leur autonomisation par le biais des marchés de capitaux en Afrique. Les principales conclusions de l'étude portaient sur le concept de liens axés sur l'égalité des genres (obligations de genre (gender bonds), le manque d'émissions de ces obligations dans la région, la nécessité d'un environnement favorable et le rôle de marchés obligataires forts et en croissance pour stimuler l'émission de ces obligations.

Afin de promouvoir l'émission d'obligations liées au genre, FSDA a collaboré avec les régulateurs en vue d'élaborer des lignes directrices sur les obligations durables couvrant les obligations liées au genre, les obligations vertes et les obligations sociales. Ces lignes directrices sont établies sur la base de normes et de principes internationaux. Les obligations de genre sont un sous-ensemble des obligations sociales, avec des objectifs clairs, des rapports annuels et une assurance externe.

Les obligations de genre offrent aux institutions un mécanisme permettant de lever des capitaux qui peuvent être prêtés à des femmes. La FSDA a soutenu des émetteurs d'obligations de genre au Maroc et en Tanzanie, où les fonds ont été utilisés pour soutenir les femmes entrepreneures et l'accès des femmes au financement.

Mary a encouragé les prêteurs et les institutions à explorer les obligations de genre comme moyen de lever des fonds pour prêter aux femmes.



[Entretien avec Annie Sugrue](#)

Séances des Commissions

Opportunités et défis dans la mise en œuvre de la Stratégie 2023-2028 de la SADC sur l'inclusion financière et l'accès des PME au financement

Les quatre Commissions se sont concentrées sur les trois piliers de la proposition de Stratégie 2023-2028 de la SADC sur l'inclusion financière et l'accès des PME au financement. Les discussions des Commissions visaient à mieux comprendre les opportunités et les défis liés à la mise en œuvre des activités de chaque pilier. Les retours d'information émanant des Commissions seront utilisés pour finaliser la Stratégie.

Les travaux des Commissions ont été animés par Blessing Mautsa, Wilson Moleni, Nicola Schoeman et Palesa Sematlane de FinMark Trust. Damola Owolade et Anthony Githiari ont participé aux travaux des quatre Commissions afin d'obtenir des éléments permettant de poursuivre le développement de la stratégie.

Sydney Julio Pereira Teixeira, CMC Angola, Daud Mtanthiko, Banque de réserve du Malawi, Rachael Mushosho, Banque de réserve du Zimbabwe et Gerson Kadhiwa, Banque de Namibie, ont présenté leurs commentaires sur les conclusions des Commissions.

Le présent résumé rassemble les informations fournies par les quatre Commissions, permettant d'analyser les principaux défis que doit relever la Stratégie d'inclusion financière de la SADC et de formuler des recommandations sur les trois piliers de la Stratégie.



Pilier 1 : Harmonisation des règlements et des lignes directrices en faveur de l'inclusion financière et de l'accès des PME au financement :

Lors des séances des Commissions, les participants ont discuté du lien entre les lois et les réglementations et le financement au niveau national. La nécessité d'encourager les pays à aligner leurs stratégies de manière plus cohérente a été soulignée. La question du risque et le décalage entre les évaluations des prestataires de services financiers et les évaluations des entreprises, ce qui fait que les particuliers contractent des prêts personnels au lieu de prêts professionnels, ont également été soulignés comme un défi à la réglementation. La législation a été identifiée comme une solution potentielle, et l'utilisation de garanties comme mesure à court terme pour améliorer l'accès au capital a été suggérée.

Recommandations :

1. Intégrer une activité liée à la mise en œuvre d'un «bac à sable» réglementaire pour promouvoir l'innovation et la réactivité face à l'évolution des technologies financières. Mettre l'accent sur les stratégies visant à fournir des capitaux pour le développement des technologies financières.
2. Élaborer des cadres juridiques adaptés pour remédier au décalage entre les évaluations réalisées par les prestataires de services financiers et celles réalisées par les entreprises.
3. Se concentrer sur la réactivité du cadre juridique qui peut suivre le rythme de l'innovation.
4. Intégrer dans le cadre juridique l'accent mis sur les jeunes entreprises.
5. Étudier l'utilisation des garanties comme solution à court terme afin d'améliorer l'accès au capital.
6. Renforcer davantage la capacité des États membres à veiller à ce que la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme soit appliquée de manière appropriée afin d'éviter les listes grises, tout en veillant à ce qu'elle ne limite pas l'accès des clients de faible valeur.
7. Élaborer un plan visant à donner aux États membres les moyens de mettre en place un cadre de protection des consommateurs.

Pilier 2 : Mise en œuvre de plateformes et de projets d'infrastructure régionaux de la SADC pour soutenir l'inclusion financière et l'accès des PME au financement :

Les participants ont discuté des différents défis liés au financement des MPME et du manque d'institutions pour promouvoir l'éducation financière dans ce secteur. La question de la normalisation des indicateurs d'inclusion financière et de l'accessibilité de l'infrastructure des technologies numériques aux personnes à faible revenu a également été soulevée.

Recommandations :

1. Promouvoir l'interopérabilité des solutions de paiement afin de faciliter les transactions financières pour les MPME.
2. Promouvoir et favoriser l'utilisation optimale du règlement brut en temps réel (RTGS) et des transactions compensées sur une base immédiate (TCIB) pour les banques et les institutions financières non bancaires.
3. Mettre en œuvre un système d'identification numérique à l'échelle de la région afin d'améliorer l'accessibilité et la sécurité des services financiers.
4. Favoriser un environnement dans lequel les technologies financières et l'innovation peuvent soutenir l'intégration régionale et l'interopérabilité transfrontalière.



5. Veiller à ce que la fourniture d'infrastructures, telles que la disponibilité des réseaux mobiles, soit une priorité. Les pauvres doivent pouvoir accéder à des produits et services innovants, ce qui suppose qu'ils aient accès à l'infrastructure appropriée.
6. Élaborer un plan directeur de développement des marchés de capitaux pour soutenir les initiatives de financement de l'investissement et de financement participatif.
7. Promouvoir un environnement dans lequel les institutions de microfinance, telles que les SACCO, peuvent atteindre et satisfaire les besoins des personnes et des MPME dans les communautés où les services financiers traditionnels ne sont pas disponibles.
8. Promouvoir le développement de produits et de services allant au-delà de la simple banque transactionnelle. L'assurance est un domaine dont pourraient bénéficier les personnes à faibles revenus et les MPME.
9. Établir une définition normalisée des MPME à l'échelle de la région afin de garantir la cohérence des initiatives en matière d'inclusion financière.

Pilier 3 : Fourniture d'un soutien ciblé aux États membres au niveau de la SADC en vue de la réalisation de la Stratégie régionale :

Les participants ont souligné les difficultés d'accès à l'information sur les MPME, le manque d'alignement des initiatives d'inclusion financière sur les résultats du développement durable et l'attention insuffisante accordée aux zones rurales.

Recommandations :

1. Développer un portail de données sur les MPME afin de faciliter l'accès à l'information sur ces entreprises.
2. Aligner les stratégies d'inclusion financière sur des structures de financement plus étendues afin de garantir des résultats durables en matière de développement.
3. Adapter la Stratégie afin de cibler spécifiquement les zones rurales, les femmes, les jeunes et les personnes handicapées et répondre ainsi à leurs besoins et défis particuliers.
4. Envisager d'élargir le programme d'inclusion financière, par le biais du forum d'inclusion financière, afin de mettre l'accent sur le financement des personnes et des entreprises à faible revenu.
5. Veiller à ce que les normes régionales soient flexibles de manière à ce qu'elles puissent être adaptées efficacement aux contextes nationaux des différents États membres.
6. Les États membres devraient également adopter des stratégies nationales adaptées à leurs besoins et objectifs spécifiques, tout en utilisant la Stratégie régionale comme un guide, plutôt que comme un substitut à leurs propres objectifs nationaux et adaptés à leur pays.

Recommandations générales :

Cadre de suivi et d'évaluation :

Mettre en place un cadre solide de suivi et d'évaluation afin de garantir une mise en œuvre efficace des initiatives d'inclusion financière. Ce cadre devrait inclure des mécanismes permettant de responsabiliser les pays membres et de faire respecter les lignes directrices de la SADC. Ce cadre devrait également intégrer l'éducation financière et numérique afin de permettre aux consommateurs de prendre des décisions éclairées.

Données ventilées :

Veiller à la collecte de données ventilées, notamment en fonction du sexe, de l'âge et de la situation géographique (rurale/urbaine), afin de mieux comprendre les diverses caractéristiques des consommateurs de produits financiers dans la région de la SADC. Les fournisseurs devraient également fournir des données ventilées afin de refléter la diversité de leur clientèle.

Stratégie de communication :

Élaborer une stratégie de communication bien structurée, tant au niveau régional que national, afin de faciliter le partage d'informations en temps opportun et de permettre un retour d'information efficace sur les initiatives d'inclusion financière. L'accent devrait être mis sur le partage des enseignements qui peuvent renforcer les capacités de réussite dans les États membres.

Mobilisation des ressources :

Formuler un plan spécifique de mobilisation des ressources pour soutenir la mise en œuvre d'activités qui contribuent à la réalisation et au suivi des objectifs stratégiques en matière d'inclusion financière.--Un examen des activités et des objectifs des acteurs mondiaux tels que la Banque mondiale ou le Fonds monétaire international est nécessaire pour trouver des synergies ou des domaines permettant d'encourager la mobilisation de leurs ressources en faveur des objectifs de la SADC. Un examen des activités et des objectifs des acteurs mondiaux tels que la Banque mondiale ou le Fonds monétaire international est nécessaire pour trouver des synergies ou des domaines permettant d'encourager la mobilisation de leurs ressources en faveur des objectifs de la SADC.

Marchés des capitaux et financements alternatifs :

Promouvoir le financement des investissements et les initiatives de financement participatif (crowdfunding) dans la région de la SADC afin d'offrir des options de financement alternatives aux individus et aux entreprises exclus des sources de financement traditionnelles. Cela favorisera l'innovation, élargira les perspectives commerciales et soutiendra les MPME.



Réglementation pour les technologies financières et les nouvelles technologies :

Mettre en œuvre des réglementations afin de relever les défis posés par les entreprises financières à évolution rapide tout en préservant la stabilité du secteur financier. Trouver un équilibre entre le besoin d'innovation et la surveillance réglementaire afin de protéger les consommateurs et de promouvoir un système financier stable.

Éducation financière :

Envisager différents moyens de promouvoir l'éducation financière, notamment en l'intégrant dans les programmes scolaires et en établissant des partenariats avec des organisations communautaires et des institutions de financement internationales dans le but d'élaborer des programmes d'éducation financière et d'alphabétisation à l'intention des citoyens ordinaires. S'agissant des entrepreneurs, élargir les interventions en matière d'éducation financière pour y inclure des compétences commerciales plus larges et celles qui leur permettent de s'orienter avec aisance dans l'environnement réglementaire.

Conclusion :

Les Commissions ont fourni un retour d'information et des recommandations précieuses pour la Stratégie d'inclusion financière de la SADC. Les Commissions ont souligné les défis et proposé des recommandations pour les trois piliers : l'harmonisation des réglementations et des lignes directrices, la mise en œuvre de plateformes d'infrastructure régionales et la fourniture d'un soutien ciblé aux États membres. Les recommandations ont mis l'accent sur la nécessité d'une coordination, d'une mobilisation des ressources, d'une collecte de données, d'un contrôle de conformité et d'un renforcement des capacités. Les Commissions ont également souligné l'importance d'aligner les stratégies régionales et nationales et d'impliquer les principales parties prenantes dans la création d'un environnement favorable à l'inclusion financière dans la région de la SADC. L'importance de veiller à ce que cet alignement fonctionne au niveau régional, tout en promouvant et en maintenant la pertinence au niveau national, a également été soulignée.



[Entretien avec Dr Kameshnee Naidoo](#)



[Entretien avec Anabela Mabota](#)

Deuxième Jour

Allocution liminaire

Programme de renouvellement du RTGS de la SADC et Développement régional

Gouverneure adjointe Felicia P.N. Dlamini-Kunene, Banque centrale d'Eswatini

La gouverneure adjointe a exprimé sa gratitude pour l'occasion qui lui a été donnée de s'adresser aux participants du Forum 2023 sur la Stratégie d'inclusion financière de la SADC. D'emblée, elle a souligné l'importance de la finance durable, de l'éducation financière, de la protection des consommateurs, de l'inclusion financière des femmes, de la finance numérique, de la croissance inclusive, de l'inclusion économique et d'une croissance économique à large assise. Elle a salué les efforts du Secrétariat de la SADC et de ses partenaires, notamment FinMark Trust, le FENU, l'Union européenne et l'Association bancaire de la SADC, dans l'élaboration de la Stratégie d'inclusion financière. Elle a rappelé la nécessité d'une collaboration et d'un partage des connaissances entre les pays membres pour aborder efficacement les enjeux de l'inclusion financière.

L'allocution de la gouverneure adjointe était axée sur le programme de renouvellement du système RTGS, mis en œuvre par la Banque de réserve sud-africaine il y a près de dix ans. En dépit des difficultés initiales, le programme a servi avec succès la communauté de la SADC et doit s'adapter aux progrès technologiques et réglementaires. Elle a souligné les principaux moteurs du programme RTGS de la SADC, notamment la résilience cybernétique et opérationnelle, l'amélioration de la gestion des risques, une plus grande interopérabilité, un accès plus large et la satisfaction des clients.

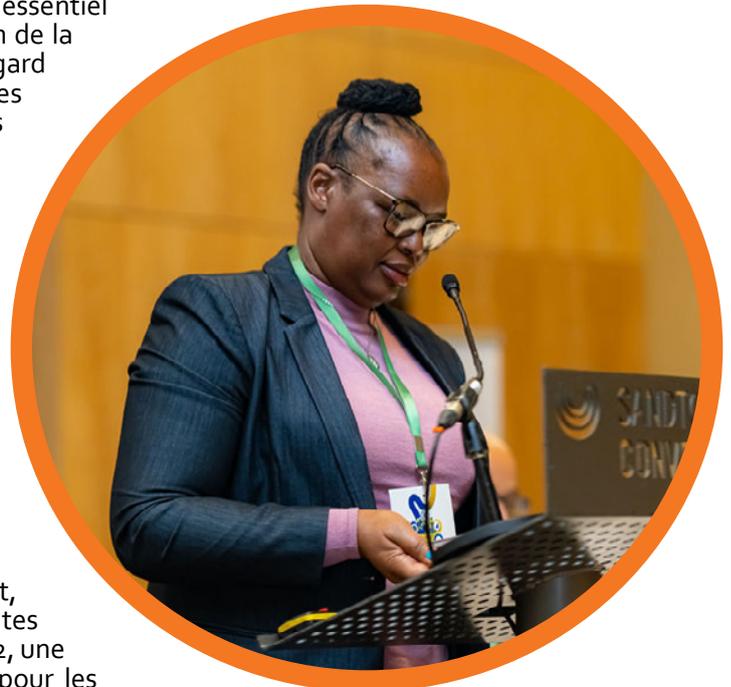


L'élargissement de l'accès a été souligné comme étant essentiel pour favoriser la concurrence, l'innovation et la réduction de la dépendance des personnes financièrement exclues à l'égard des banques. Elle a encouragé l'utilisation d'infrastructures telles que le RGTS de la SADC et les transactions compensées sur une base immédiate (TCIB) pour les paiements transfrontaliers, y compris les envois de fonds. L'harmonisation des cadres réglementaires et des exigences en matière de transferts de fonds a été proposée en vue de réduire les coûts et de contribuer à l'objectif 1 des Nations unies en matière de développement durable, qui consiste à mettre fin à la pauvreté d'ici à 2030.

La gouverneure adjointe a souligné l'importance de la satisfaction des clients en s'attaquant aux coûts de transaction, en améliorant la qualité du service et en réduisant les frictions dans le traitement des transactions. Elle a également évoqué l'objectif du programme de renouvellement du RTGS, qui consiste à renforcer l'interopérabilité entre les systèmes de paiement, afin de favoriser la fluidité des paiements entre les différentes plateformes. Elle a brièvement évoqué le projet ISO 20022, une initiative mondiale visant à créer un langage commun pour les messages financiers.

La gouverneure adjointe a souligné que l'argent mobile était un moteur important de l'inclusion financière en Eswatini et a mis l'accent sur les avantages potentiels de l'interopérabilité entre les banques et les établissements non bancaires. L'adoption des normes ISO a été considérée comme un moyen d'améliorer la transparence des transactions, de s'aligner sur les normes AML/CFT et de maintenir l'intégrité du système financier. Les progrès réalisés par l'Eswatini dans le programme de renouvellement du RTGS y compris la préparation à la norme ISO 20022 et les tests de marché, ont également été soulignés.

En conclusion, la gouverneure adjointe a réaffirmé l'engagement de l'Eswatini à améliorer l'inclusion financière et a exprimé sa volonté de collaborer avec la SADC. Elle a indiqué que le pays a récemment lancé une stratégie d'éducation financière et procède à un examen permanent de la Stratégie nationale d'inclusion financière dans le cadre de ses efforts.



Discussion entre les États membres

Stratégie 2023-2028 de la SADC sur l'inclusion financière et l'accès des PME au financement - Cadre de suivi et d'évaluation

Damola Owolade, FinMark Trust et Nomcebo Hadebe, Centre pour l'inclusion financière



La séance s'est inscrite dans le prolongement de la présentation faite la veille par Anthony, qui a exposé les activités liées aux principaux piliers de la nouvelle Stratégie de la SADC. La présentation de M. Damola a porté essentiellement sur les indicateurs alignés sur les piliers et les sous-activités de la Stratégie. Il a donné un aperçu des indicateurs de suivi et d'évaluation proposés afin de surveiller la mise en œuvre de la nouvelle Stratégie. Le cadre de suivi et d'évaluation est essentiel pour la mise en œuvre de la Stratégie, car il offre des outils permettant d'évaluer avec précision si les résultats souhaités sont atteints et si l'impact escompté se concrétise.

Le cadre de suivi et d'évaluation de la Stratégie de la SADC est fondé sur la vision, les objectifs, les piliers et les actions stratégiques décrits dans le document de stratégie. Le cadre permet de suivre et d'évaluer les actions individuelles et d'obtenir



une vue d'ensemble des piliers et des objectifs. Les indicateurs stratégiques définissent la voie à suivre pour que les activités aboutissent aux résultats souhaités, tandis que les indicateurs de résultats et de produits facilitent le suivi de la mise en œuvre. Ces indicateurs sont évalués par les équipes spéciales chargées de l'inclusion financière.

M. Damola a souligné que le nombre d'indicateurs proposés a diminué par rapport à la stratégie précédente, et que plusieurs indicateurs de substitution sont fournis. Le cadre opérationnel nécessite des secrétariats dédiés au niveau des États membres afin de garantir un flux d'informations efficace et efficient des États membres vers le Comité d'inclusion financière (FIC), du FIC vers le portail d'information de la SADC et, en fin de compte, vers le plan annuel de suivi et d'évaluation de la SADC, la matrice des résultats publics et privés (PPRM) et le plan de travail annuel de la SADC.

En outre, M. Damola a souligné l'importance de développer ces indicateurs parallèlement au développement du portail d'information de la SADC, que les États membres utiliseront pour suivre les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs nationaux et régionaux d'inclusion financière.

Les réactions des délégués au cours de la session ont porté sur plusieurs points importants :

- Envisager d'inclure les régimes de sécurité sociale, en tenant compte des institutions communautaires telles que les institutions de microfinance (IMF) et les Coopérative d'épargne et de crédit (SACCO) dans le cadre du suivi et de l'évaluation, ainsi que les services de développement des entreprises et l'éducation financière au niveau microéconomique.
- Question sur l'accent mis sur les transactions d'argent mobile dans l'indicateur 4.4 et non sur les banques - la raison en est que l'adoption de l'argent mobile est un facteur clé de l'accès à une réserve de valeur dans la région.
- Envisager d'utiliser des indicateurs permettant de suivre l'octroi de prêts/crédits à différents types de PME, en particulier dans le secteur de l'agriculture. Toutefois, cela pourrait être plus pertinent pour des stratégies d'inclusion financière au niveau national que pour une stratégie régionale.
- Faire preuve de souplesse dans la fourniture des données par les États membres et s'engager avec eux au niveau national, en tenant compte du fait que tous les indicateurs ne sont pas forcément applicables à tous les États membres.
- Séparer clairement les indicateurs d'extrants, de résultats et les indicateurs clés de performance afin de s'assurer que les résultats souhaités inspirent les indicateurs. Cela peut permettre aux États membres d'œuvrer à la réalisation d'objectifs, même s'ils ne sont pas en mesure de fournir certaines données.
- Réviser ou remplacer certains indicateurs, tels que l'indicateur 10 - tenir compte du pourcentage de MPME au lieu d'un nombre, et l'indicateur 12 - tenir compte du pourcentage d'IFNB au lieu d'un nombre.
- Envisager de remplacer l'indicateur sur le nombre de forums convoqués au titre de l'indicateur 18 et de revoir ou de remplacer l'indicateur sur la performance du Secrétariat de la SADC dans l'exercice de ses fonctions au titre de l'indicateur 20.
- Inclure des indicateurs axés sur le niveau d'intégration dans la région.
- Envisager d'inclure un indicateur reflétant la répartition des crédits aux PME entre les différents secteurs d'activité, tels que l'agriculture.
- Souligner l'importance du processus de suivi et d'évaluation en tant que mécanisme de responsabilisation pour les politiques. Coordonner avec les fonctionnaires nationaux responsables du suivi et de l'évaluation afin d'identifier les indicateurs disponibles dans les différents pays et de les aligner sur les indicateurs envisagés dans la Stratégie.
- Subdiviser les indicateurs stratégiques en niveaux d'impact et de production, ainsi qu'en résultats.
- En ce qui concerne le premier indicateur, il s'agit de suivre les personnes qui préfèrent l'argent liquide aux systèmes bancaires ou à l'argent mobile.
- Reconsidérer la valeur de l'indicateur 18, qui mesure le nombre de forums, et éventuellement le remplacer. L'indicateur 20, qui mesure la performance de l'équipe du Secrétariat de la SADC, pourrait être supprimé.
- Veiller à l'inclusion des groupes de personnes handicapées et mesurer le niveau d'intégration. Développer un outil de suivi de l'inclusion financière que les États membres peuvent utiliser pour alimenter les données des portails.

Nomcebo a remercié Anthony et Damola pour leurs contributions et a présenté un résumé des discussions des premier et deuxième jours. Les principaux aspects qui sont ressortis des discussions sont les suivants :

- Reconnaissant la corrélation cruciale entre l'inclusion financière et l'économie réelle, la Stratégie d'inclusion financière de la SADC et le cadre de suivi et d'évaluation doivent se concentrer sur des indicateurs d'impact qui vont au-delà du simple accès.
- Malgré les différences entre les pays de la SADC, il existe un mandat commun en matière d'inclusion financière. Il est nécessaire de penser en termes régionaux et locaux, de travailler dans l'intérêt de chaque pays tout en collaborant et en tirant parti des atouts de chacun pour le bien de la région.
- Il est essentiel de rendre des comptes aux bénéficiaires, même s'ils n'ont pas leur mot à dire dans le forum. Il est essentiel de renforcer l'accent mis sur eux.
- Une meilleure communication et coopération entre les structures de la SADC peuvent conduire à une



- meilleure collaboration et à un meilleur partage des connaissances.
- Les MPME et l'inclusion financière numérique sont des domaines clés pour parvenir à une inclusion financière efficace dans l'économie réelle.
- Certaines banques centrales explorent les monnaies numériques et les méthodes alternatives de notation du crédit pour faire avancer le programme d'inclusion financière.
- La création d'une région financièrement saine nécessite que l'on s'intéresse à la fois aux particuliers et aux MPME.
- Il est important de comprendre les économies rurales et de recueillir des données pertinentes à leur sujet.
- L'inclusion financière et le développement financier vont de pair.
- La collecte de données reste un défi pour tous les participants, et le financement peut rendre difficile le suivi régulier des progrès à l'aide d'outils tels que FinScope.
- Afin qu'un suivi et une évaluation réussissent, il convient de reconnaître les différences au niveau des États, qui doivent en même temps tirer parti de leurs points forts respectifs. L'objectif commun est de développer une région inclusive et adaptable.



[Entretien avec Anabela Mabota](#)



[Entretien avec Damola Owolade](#)

Table Ronde

Transferts de capitaux, envois de fonds et échanges transfrontaliers

Les thèmes abordés lors de la table ronde sont les suivants :

- Extension de la plateforme régionale d'intégration des paiements par le biais de la TCIB
- Les opportunités de la finance numérique dans le commerce transfrontalier
- Innovations dans les systèmes de paiement à Maurice

Animé par l'avocat Magedi-Titus Thokwane, Banque de réserve sud-africaine

Intervenants: Sarel Myburgh - BankservAfrica, Nikki Kettles - Mukuru, Aswin Ramduny - Banque de Maurice

Maître Thokwane a présenté les intervenants, qui discuteraient de l'infrastructure intermédiaire et de l'inclusion financière dans la région. Il a fourni des informations générales sur l'intégration régionale et l'importance du système de paiement statique, en mettant l'accent sur le renouvellement du RTGS de la SADC. Il a souligné l'importance des transferts de capitaux transfrontaliers pour le développement économique et l'inclusion financière, en particulier par le biais des envois de fonds.

La stratégie d'intégration des infrastructures et de mise en place d'une surveillance coopérative dans la région de la SADC a été décrite, avec un accent particulier sur les deuxième et troisième piliers : l'infrastructure de règlement des paiements et le mécanisme de paiement de détail. Le projet d'intégration des paiements de la SADC vise à permettre des règlements interbancaires sûrs et efficaces pour tous les types de paiements reconnus dans une monnaie désignée, offrant des avantages tels que l'interopérabilité et la réduction des risques.

Les objectifs stratégiques de l'intégration du système de paiement de la SADC ont été examinés, notamment l'harmonisation des cadres juridiques et réglementaires, la mise en œuvre d'une infrastructure intégrée de paiement transfrontalier et la mise en place d'une surveillance coopérative fondée sur des cadres réglementaires harmonisés.

Maître Thokwane a souligné les principes adoptés pour le système de paiement, tels que le règlement en temps réel, les normes ouvertes et les monnaies désignées. Il a mentionné l'inclusion du dollar américain et les efforts en cours pour inclure d'autres monnaies comme le kwanza angolais.

Il a souligné l'importance de renouveler le système RTGS de la SADC, en citant la nécessité de faire face au vieillissement de la plateforme, aux changements technologiques et à l'évolution du paysage commercial. Le processus de renouvellement vise à promouvoir un système de paiement régional intégré, sûr et efficace, en mettant l'accent sur la fourniture de services de règlement pour les institutions non bancaires et en garantissant l'accessibilité et l'interopérabilité pour les acteurs non traditionnels.

Maître Thokwane a conclu son exposé en discutant du concept du nouveau système RTGS, en soulignant sa fonctionnalité et ses services pour les institutions non bancaires, ce qui contribuerait à l'inclusion financière et soutiendrait les objectifs de développement économique de la région.



Sarel Myburgh, BankservAfrica :

M. Sarel a précisé le contexte dans lequel s'inscrit les TCIB (Transactions compensées sur une base immédiate), en rappelant les discussions antérieures sur le sujet. Il a souligné que les TCIB, initialement axée sur l'inclusion financière mobile, se sont transformées en un système de paiement à part entière. En 2021, les TCIB ont été lancées pour les transactions de personne à personne, mais des difficultés ont été rencontrées pour en étendre l'adoption et en assurer l'interopérabilité.

M. Sarel a souligné l'ampleur et l'importance des TCIB, avec 39 membres issus de 11 pays, concentrées pour la plupart dans deux pays pour créer des couloirs pour l'extensibilité. Les TCIB sont décrites comme un système de paiement en temps réel, à faible coût, à volume élevé et multidevises, avec une interopérabilité entre les banques, les institutions non bancaires, les systèmes et les réseaux. La collaboration avec les offres commerciales existantes est considérée comme un moyen de renforcer les forces du marché et les économies d'échelle.

Il a expliqué que les TCIB fonctionnent sur la base d'un modèle de participation dynamique, qui permet aux membres de définir leur orientation stratégique. Des outils de gestion des litiges, de rédaction de règles et de traitement des paiements sont fournis. M. Sarel a reconnu la

complexité du modèle de participation, mais il s'est dit convaincu que ce modèle deviendrait plus fluide avec le temps. Le coût des TCIB est déterminé par le recouvrement des coûts plutôt que par la maximisation des profits.

En ce qui concerne le soutien nécessaire à la mise en œuvre des TCIB, M. Sarel en a souligné trois niveaux : le soutien pratique, le soutien en tant que catalyseur/plaidoyer et l'alignement des exigences et des réglementations dans les différents pays. Il a fait part d'expériences positives en matière de soutien réglementaire et a insisté sur l'importance de l'alignement des réglementations, en particulier pour les transactions transfrontalières.

En résumé, M. Sarel a évoqué l'évolution des TCIB, les défis liés à l'interopérabilité, le nombre de membres et le soutien requis de la part des régulateurs pour assurer une mise en œuvre efficace.

Aswin Ramduny, Banque de Maurice :

Aswin a évoqué les initiatives mises en œuvre par la Banque centrale de Maurice pour combler les lacunes du marché de détail et promouvoir les paiements numériques. En dépit d'un niveau élevé d'inclusion financière, la dépendance à l'égard de l'argent liquide est importante et l'utilisation des cartes est limitée.

En 2019, le National Payment Switch (Commutateur de paiement national) a été introduit afin de créer la concurrence et de favoriser l'innovation. Il a également été créé un système de paiement instantané, qui a rendu les paiements mobiles interopérables entre les fournisseurs de services de paiement mobile. En outre, une plateforme bancaire ouverte centralisée a été introduite, facilitant la liaison des comptes et les partenariats entre les banques, les sociétés de télécommunications et les entreprises de technologies financières.

Afin de soutenir ces initiatives, la Banque centrale a mis en œuvre la loi NPS, encourageant les sociétés de technologies financières à obtenir des licences et ouvrant le système RTGS à des fins de règlement. Les transactions étaient ainsi réglées en monnaie de banque centrale, ce qui assurait la stabilité.

Le portail gouvernemental a été introduit pour faciliter les paiements gouvernementaux, permettant aux citoyens d'effectuer des paiements instantanés aux ministères. Des initiatives transfrontalières ont également été prises pour interconnecter les systèmes de paiement avec ceux d'autres juridictions, afin de résoudre les problèmes d'interopérabilité.

Ces interventions ont permis de réduire les pourcentages d'interchange pour les commerçants, ce qui a encouragé l'acceptation des paiements numériques. Les paiements du gouvernement sont devenus plus faciles et plus rentables, permettant ainsi de rationaliser les transactions entre les agences. L'émergence d'appareils compatibles avec la téléphonie mobile a donné aux clients un plus grand choix d'applications de technologies financières.

Dans l'ensemble, ces initiatives ont favorisé la concurrence, l'adaptabilité et l'adoption du numérique. La Banque centrale continue de donner la priorité au choix des clients et vise un écosystème financier solide et inclusif.



Nikki Kettles, Mukuru :

Nikki a évoqué le rôle de Mukuru dans les transferts de fonds transfrontaliers de personne à personne et a souligné l'importance de comprendre les besoins des clients pour transformer le paysage des TCIB. Elle a souligné la présence significative de Mukuru sur le marché, avec des millions de clients et de transactions effectuées.

Si l'étape intermédiaire des TCIB présente des défis et des coûts minimes, Nikki a souligné que les étapes initiale et finale de la chaîne de transfert de fonds reposent encore largement sur l'argent liquide. L'argent liquide reste dominant en raison de sa facilité d'utilisation, malgré les discussions autour des portefeuilles numériques et des comptes bancaires. Afin de faire évoluer le changement, elle a mentionné le succès des technologies financières, leurs réseaux de distribution et leur capacité à faire en sorte que l'argent liquide parvienne aux bénéficiaires.

Nikki a recommandé d'examiner la chaîne de valeur afin de surmonter les difficultés liées aux TCIB. Elle a présenté les produits innovants de Mukuru, tels que l'utilisation d'un langage de programmation pour les paiements de produits d'épicerie par le bénéficiaire. Cette démarche montre comment la chaîne de valeur peut être maintenue. Mukuru détient plusieurs licences et exploite de nombreux couloirs, ce qui implique un préfinancement et des considérations de change.

Les TCIB devrait se concentrer sur la facilitation et l'amélioration de l'étape intermédiaire, en tenant compte de facteurs tels que la réduction des frais, l'accès aux couloirs et l'amélioration des délais de règlement. L'optimisation des processus de règlement permet de réduire considérablement les coûts. Il est également important d'intégrer les prestataires de services financiers non bancaires dans le système.

En résumé, Nikki a insisté sur le fait que les TCIB devaient être considérées comme un catalyseur pour l'étape intermédiaire et qu'il fallait relever les défis afin de rationaliser la chaîne de valeur et d'optimiser le système.

Maître Thokwane a remercié les intervenants pour leurs contributions et a souligné les progrès significatifs réalisés dans le développement des infrastructures au sein de la SADC depuis 2012. Il a reconnu le succès que connaît le système RTGS de la SADC, dont les volumes et les valeurs traités sont en augmentation, ce qui suscite l'intérêt de la communauté internationale. Il a également mentionné le potentiel du commutateur de la SADC, une autre plateforme qui lui appartient, pour relever les défis évoqués par Mukuru. Il a exhorté les États membres à soutenir le programme TCIB géré par BankservAfrica, car il offre la possibilité de répondre aux demandes du marché.

Maître Thokwane a encouragé les États membres à préconiser la solution TCIB d'Ashwin, en soulignant les avantages d'une innovation centralisée menée par la banque centrale, notamment la numérisation des paiements gouvernementaux et la réduction des coûts de transaction.

Table Ronde

Modèles de financement du climat pertinents pour le marché de la SADC

Les thèmes abordés lors de la table ronde sont les suivants :

- Aperçu du Programme d'obligations écologiques de la SADC
- Rôle de la finance intelligente face au climat dans la promotion d'une croissance inclusive

Animée par Joanne Manda, PNUD

Intervenants : Joyce Dlamini - Eswatini Stock Exchange, William Sichombo - FSD Zambia

Joanne a présenté les membres de la table ronde : Joyce Dlamini, PDG de la Bourse d'Eswatini, qui partagera ses connaissances sur le programme d'obligations vertes de la SADC, et William Sichombo, responsable des politiques et des services financiers numériques à FSD Zambia, qui se concentrera sur le rôle de la finance intelligente face au



climat dans la promotion d'une croissance inclusive. Elle a ensuite souligné le travail effectué par le PNUD dans le domaine de la finance, notamment les initiatives visant à débloquer des capitaux pour les ODD par l'intermédiaire de l'Africa Sustainable Finance Hub (Centre de financement durable pour l'Afrique). Elle a indiqué que le débat porterait spécifiquement sur le financement du climat et son effet de levier potentiel pour la région de la SADC.

S'agissant des obligations vertes, Joanne a souligné l'essor mondial des instruments financiers durables et leur potentiel pour mobiliser des capitaux privés et atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement. Elle a expliqué que l'émission d'une obligation verte traduit un engagement en faveur du développement durable et offre des avantages tels qu'un coût du capital plus faible et l'accès à de nouveaux investisseurs. Le soutien du PNUD à l'émission d'obligations thématiques se concentre sur l'alignement de l'impact des ODD sur les politiques nationales et sur la mise en place de cadres de suivi et de présentation de rapports efficaces.

Joanne a mis l'accent sur l'aspect inclusif du financement climatique, mentionnant que les obligations peuvent être utilisées pour financer des investissements à la fois à grande et à petite échelle. Elle a souligné l'utilisation du produit des obligations pour financer des prêts verts et le potentiel des obligations de détail et de celles de la diaspora pour avoir un impact sur l'économie réelle.

En conclusion, Joanne a indiqué que les ODD, le PNUD et le FENU élaborent actuellement un programme axé sur le financement de l'économie réelle, ciblant l'inclusion financière. Ce programme utilise des plateformes de regroupement pour lever des fonds par le biais d'obligations ou d'autres instruments importants et les distribuer sous forme de petits prêts adaptés au marché.

Joyce Dlamini, PDG de la Bourse d'Eswatini :

Joyce a discuté des initiatives prises par les bourses de la SADC pour promouvoir l'inclusion financière. Elle a mentionné cinq initiatives majeures mises en œuvre par les bourses de la SADC pour attirer davantage de participants sur les marchés des capitaux.

L'une des initiatives est le développement d'applications mobiles et de codes USSD (Données de service supplémentaires non structurées) accessibles sur les smartphones (téléphones intelligents) et les téléphones cellulaires traditionnels. Cette initiative tient compte de l'utilisation répandue des téléphones mobiles pour diverses transactions et vise à faire participer davantage de personnes aux marchés des capitaux.

Des programmes de sensibilisation à l'éducation financière sont également menés dans toute la région, en collaboration avec des institutions telles que le Centre pour l'inclusion financière, l'Autorité de régulation des services financiers et la Banque centrale. Elles s'associent à des incubateurs d'entreprises pour proposer des programmes d'éducation financière, afin de faire évoluer les mentalités et d'amener les individus à considérer les bourses comme une option viable pour lever des fonds.

Il est essentiel d'assurer un marché solide avec suffisamment de titres, et les bourses s'engagent activement dans des programmes de sensibilisation, ciblant les émetteurs potentiels. Elles visitent les entreprises pour les informer sur les options disponibles pour lever des fonds sur les marchés boursiers.

Des conférences sur l'investissement ont été planifiées, la première ayant été lancée en Eswatini en 2019, mais interrompues par la pandémie de Covid-19. Cependant, en collaboration avec SNG Grant Thornton, le premier Eswatini Green Bond Indaba a été planifié pour un lancement le 22 mai 2023. L'événement servira de plateforme aux entreprises et aux parties prenantes pour accéder au financement de projets ESG (Gouvernance environnementale et sociale).

En résumé, la bourse d'Eswatini vise à promouvoir un changement de mentalité et à encourager les entreprises à considérer les bourses comme une source de financement. Elles visent également l'émission d'instruments de financement de la lutte contre le changement climatique, y compris les obligations liées au genre. Joyce a souligné la nécessité d'une action collective pour lutter contre le changement climatique et a insisté sur la responsabilité de chacun de prendre de petites mesures dans sa sphère d'influence.





Joyce a également donné un aperçu du Programme d'obligations vertes de la SADC, qui vise à soutenir les bourses individuelles dans l'émission d'obligations vertes ou durables. Le programme, financé par le FSD Afrique, a organisé des ateliers de renforcement des capacités pour les parties prenantes de la région, en se concentrant sur l'émission potentielle d'obligations vertes et en fournissant un soutien consultatif.

Elle a souligné le rôle des vérificateurs externes dans le processus des obligations vertes, en veillant à ce que l'utilisation des fonds soit conforme aux intentions déclarées. Ces vérificateurs jouent un rôle crucial dans le maintien de la transparence et de la responsabilité, en évitant que les fonds ne soient détournés à des fins non prévues.

Joyce a souligné que des résultats remarquables pourraient être obtenus si toutes les parties prenantes de l'écosystème de la SADC travaillaient ensemble. Des investisseurs mondiaux ont manifesté un vif intérêt pour le financement de la durabilité et du climat, comme en témoigne la sur-souscription d'obligations vertes dans le monde entier. En attirant ces investisseurs mondiaux, la région de la SADC peut canaliser des fonds vers des projets et des initiatives.

En Eswatini, une vaste réserve de projets, impliquant à la fois les secteurs public et privé, a été constituée. Ce portefeuille de projets a été soumis au gestionnaire du programme d'obligations vertes de la SADC, qui veille à ce que les entreprises remplissent les critères nécessaires pour attirer les fonds mondiaux.

Joyce a conclu que le programme d'obligations vertes offrait aux bourses et aux participants de l'écosystème la possibilité de s'aligner sur le financement mondial de la durabilité et d'attirer des investissements dans leurs pays respectifs.

Pour clore la discussion, Joanne a souligné l'importance de tirer parti d'instruments financiers tels que les obligations vertes et le rôle des bourses dans la mobilisation de capitaux. Elle a rappelé la nécessité d'impliquer les prestataires de services financiers non bancaires et de donner la priorité à l'inclusion financière. En explorant diverses voies d'accès au capital et en impliquant un plus large éventail de participants, y compris des institutions non bancaires, l'objectif visant à étendre l'inclusion financière peut être atteint. Les bourses jouent un rôle crucial en fournissant une plateforme pour ces efforts, en permettant aux entreprises d'accéder à des capitaux au-delà des canaux bancaires traditionnels et en promouvant des initiatives de financement durable.

William Sichombo, FSD Zambie :



M. William a reconnu les lacunes en matière d'inclusion financière et les impacts réels du changement climatique en Zambie et dans d'autres États membres de la SADC, ce qui a entravé la réalisation du PIB et des ODD. Il a souligné la nécessité de ventiler les fonds nécessaires pour atteindre les objectifs de l'action climatique et de veiller à ce que les bons investissements soient réalisés dans les initiatives liées au climat.

Il a décrit quatre objectifs majeurs dans le cadre de la prise en compte du changement climatique et de l'inclusion financière. Il s'agit notamment d'atténuer les effets du changement climatique grâce à des services financiers qui favorisent l'efficacité énergétique ; de renforcer la résilience des communautés en réduisant leur vulnérabilité grâce à des produits d'assurance adaptés ; de faciliter l'adaptation aux effets du changement climatique et la transition vers des moyens de subsistance durables, et de remédier à l'impact disproportionné du changement climatique sur les personnes vulnérables grâce à des services financiers accessibles à tous.



William a mentionné divers projets de financement climatique tels que les énergies renouvelables, la gestion de l'eau et le transport durable. Il a insisté sur la nécessité de créer un environnement favorable par le biais de politiques, de réglementations, de développement d'infrastructures et d'amélioration des compétences afin d'encourager les investissements liés au climat.

Il a donné des exemples de projets entrepris par la FSD Zambie, notamment l'assurance inclusive pour les cultures et le bétail, la numérisation du financement agricole et la promotion de substituts au charbon de bois. Ces initiatives sont axées sur l'extensibilité, la durabilité et l'exploitation de la technologie pour fournir des produits innovants au niveau local.

En conclusion, M. William a souligné l'importance d'une collaboration étroite entre les États membres de la SADC pour faire face au changement climatique, qui ne connaît pas de frontières et a des implications régionales. Il a exprimé sa gratitude et a retourné la parole à Joanne pour la suite des débats.

Commentaires de Dionisia Peter Mjema, économiste principal, ministère des Finances de Tanzanie :

Mme Dionisia Mjema a souligné les progrès réalisés en Tanzanie dans le domaine de la finance verte et durable. L'accent a été mis non plus sur le financement fiscal traditionnel, mais sur l'engagement du secteur privé, ce qui a posé ses propres défis. Une équipe nationale a été constituée à cet effet et une stratégie a été élaborée et lancée par le ministre des Finances en mai 2021. L'équipe était composée de membres de diverses entités, dont la Banque centrale, la Bourse, le Trésor, les autorités locales et les organismes de réglementation.



La mise en œuvre a été initiée par des programmes de formation des formateurs afin de doter les départements des compétences en matière d'élaboration de projets nécessaires pour assurer un financement durable. L'importance des projets susceptibles d'être financés a été soulignée, et des lignes directrices et des règles pour leur création sont en cours d'élaboration. L'Autorité de l'eau se prépare à émettre une obligation verte, et le secteur privé a réagi positivement. Une obligation sociale émise par la NMB (National Microfinance Bank) a suscité un vif intérêt, les souscriptions ayant dépassé l'objectif fixé.

Des obligations islamiques ont également été émises avec succès, avec la participation de deux banques et d'une institution de microfinance, et ont fait l'objet d'une sursouscription. Des efforts sont déployés pour élaborer des lignes directrices en matière de financement vert et explorer les possibilités de financement participatif (crowdfunding) pour soutenir les MPME. La cotation croisée de l'obligation sociale sur une autre place boursière a attiré des investisseurs potentiels. Les accords de partenariat public-privé ont été activement poursuivis, créant des opportunités et suscitant un intérêt accru des investisseurs sur le marché des capitaux.

Joanne a remercié les délégués d'avoir partagé leur expérience et a indiqué que les obligations vertes avaient été sursouscrites tant au niveau national qu'international, ce qui indique une forte demande pour ces instruments. Elle a souligné l'importance de sensibiliser et d'éduquer les acteurs du marché sur les obligations vertes, les exigences en matière de rapports et les projets éligibles. Une fois ces aspects compris et mis en œuvre, le processus peut devenir plus efficace.

Remarques de clôture

Brendan Pearce, FinMark Trust

Brendan a remercié les partenaires impliqués dans l'organisation du forum de la SADC et a souligné l'importance des partenariats pour réussir. Il a salué les équipes de FinMark Trust et du Secrétariat de la SADC pour les efforts qu'elles ont déployés afin d'assurer le succès du forum.

Brendan a mentionné le passage de l'inclusion financière 1.0 à 2.0, avec pour objectif de rendre l'accès aux services financiers et l'inclusion financière plus proches des résultats économiques importants et des moyens de subsistance. Il a évoqué le projet de Stratégie d'inclusion financière de la SADC, qui tient compte de cette évolution et dont la mise en œuvre a progressé.

Il a également souligné le soutien apporté par le Programme SIBE financé par l'Union européenne, qui a permis de faire avancer le projet d'inclusion financière. Des progrès ont été réalisés dans différents domaines, comme le montrent les données globales présentées sur l'inclusion financière.

Brendan a rappelé que la stratégie devait être considérée comme un document évolutif, axé sur des actions réalisables et des indicateurs de qualité. Il a félicité l'équipe du Secrétariat de la SADC et a souligné l'importance d'exploiter toutes les ressources disponibles dans la région, y compris les donateurs, les ONG et les FSD (Fondations pour le développement durable), pour mettre en œuvre avec succès la Stratégie.

Il a remercié les délégués pour leur participation et les a encouragés à fournir un retour d'information dans le cadre du processus d'évaluation. Il a souhaité bonne chance à tout le monde et a exprimé son espoir de voir se poursuivre le succès chez les futurs forums.



[Entretien avec Brendan Pearce](#)

